

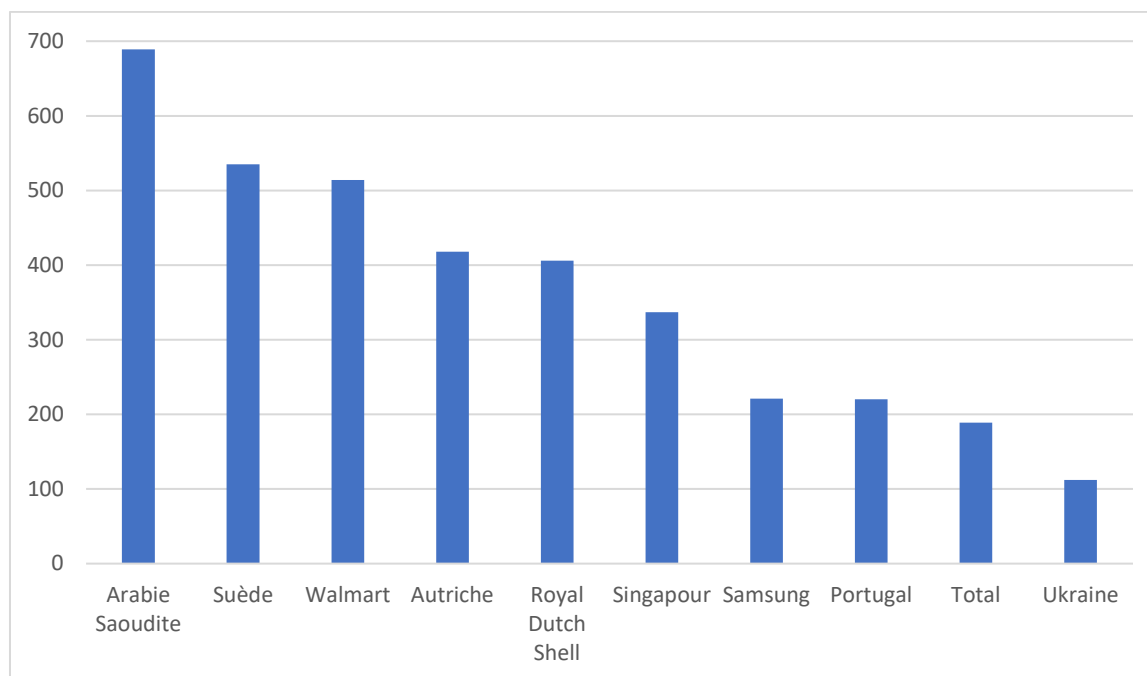


L'ENTREPRISE EST-ELLE DEVENUE UN ACTEUR QUI ORIENTE L'ÉVOLUTION GÉOPOLITIQUE ?

Par Patrick D'Humières, directeur de l'Académie durable internationale – AVRIL 2020

La grande entreprise internationale est l'un de ces acteurs non-étatiques dont on sous-estime souvent le pouvoir dans les études géopolitiques courantes. On la croit subordonnée aux États ou encadrée par des lois nationales et internationales. Pourtant, les grandes entreprises ont acquis une dimension et une influence parfois supérieure à de nombreux États, et elles en ont profité pour développer une autonomie comportementale.

Comparaison des Produits intérieurs bruts (PIB) de certains pays aux chiffres d'affaires de certaines entreprises en milliards de dollars en 2018 :



Sources : UNCTAD World Investments Report 2018 pour les entreprises et FMI pour les PIB.

Les cadres légaux ne les gênent pas. Elles poursuivent de plus en plus des objectifs de nature politique, associés à des externalités à la fois positives et négatives, d'importance systémique (cf. pollution des pétroliers, gestion des actifs financiers et des chaînes de valeur). On se souviendra que c'est à la suite de l'intervention d'ITT contre le régime d'Allende que l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) a été conduite à rédiger des « principes directeurs des multinationales »¹, un code de conduite que les États membres doivent faire respecter à leurs entreprises. Pourtant, l'objectif de neutralité politique, énoncé par ces principes, n'est pas réellement contrôlé et respecté, comme souvent constaté dans les grands deals miniers, énergétiques et militaires notamment.

L'entreprise internationale (la firme multinationale ou FMN) est encore aujourd'hui un objet géopolitique non-identifié, alors qu'elle constitue la force sous-jacente la plus opérationnelle et la plus structurante dans le fonctionnement des sociétés, à travers le progrès qu'elle apporte, les marques qu'elle incarne, l'argent qu'elle manipule, les infrastructures et les comportements et les savoir-faire qu'elle contrôle, les initiatives qu'elle prend, par elle-même et pour elle-même.

Quand l'industrie pharmaceutique mondiale a décidé, il y a dix ans, d'optimiser son organisation en spécialisant sa production à travers des pôles uniques, abrités dans quelques pays à bas coûts, Chine, Inde, Mexique, sans vouloir se soucier des risques que présentaient de telles chaînes de valeur, aucune autorité mondiale (Organisation mondiale de la Santé) ou étatique ne s'en est émue. En revanche, les Bourses saluaient cette maîtrise des prix de transfert, opérée au détriment de la fiscalité et de la sécurité sanitaire publique...

La crise du COVID-19 démontre aujourd'hui l'inanité de ces démarches et leurs conséquences collectives graves, sans qu'aucune autorité publique n'en tire, pour autant, des leçons de gouvernance ! Pour l'instant ? Au-delà de la question de la santé, les mêmes constats pourraient être faits quant aux risques que font courir, pour la sécurité des États-

¹ <https://www.oecd.org/fr/daf/inv/mne/principesdirecteursdelocdealintentiondesentreprisesmultinationales.htm>

nations et la prospérité des citoyens, la non-gestion des métaux rares et des métaux en général, les capacités incroyables de contrôle et de destruction à distance des systèmes informatiques, les risques pesant sur l'approvisionnement alimentaire et énergétique ou la régulation des ressources vitales en eau, etc. Les politiques publiques se sont longtemps désintéressées de ces préoccupations et même aujourd'hui, elles s'avèrent souvent incapables d'anticiper des stratégies de crise, le moment venu.

Dans son ouvrage de référence « *Can Democracy survive global capitalism* », Robert Kuttner fustige la réponse par l'auto-régulation que les firmes ont développée à travers leur « *corporate social responsibility* » (CSR ou RSE, responsabilité sociale des entreprises). Cette dernière a, certes, élevé le niveau de conscience des enjeux collectifs par le privé. Divers principes ont émergé à travers les fameux principes Sullivan, à l'origine de l'engagement du business contre l'Apartheid ou encore le Pacte global, imaginé par Kofi Annan pour les Nations Unies. Pour autant, la CSR (RSE) n'a pas bâti un régime juridique ou contractuel garantissant pleinement le respect des fondamentaux démocratiques. Tout au plus, elle a ouvert le débat, créé des repères, fondé des jurisprudences et initié des avancées, sans que l'ordre économique mondial (néo)libéral s'en soit trouvé vraiment modifié.

L'économie a largement pris la main sur la politique publique, dans tous les pays libéraux, États-Unis en tête, sans pour autant que les conséquences dans la gestion des rapports entre les sphères publiques et privées n'en soient tirées. La chute de l'État-providence, l'épuisement des idéologies interventionnistes, la montée des forces extrêmes dans les démocraties ont ruiné l'équilibre issu du contrat social tel qu'imaginé par les philosophes du siècle des Lumières. Persuadés pendant des décennies que les entreprises étaient sous tutelle, beaucoup ont voulu croire que ce que Ford faisait était forcément bon pour l'Amérique. Les acteurs économiques sont devenus surpuissants, sans contre-pouvoirs réels, gouvernés par des leaders qui confondent leurs intérêts avec ceux de leurs mandants, et qui imposent leur enrichissement comme finalité ultime, par-dessus une régulation qu'ils arrivent à contenir, sinon à guider.

On distinguera néanmoins cette irruption de la puissance du business, devenu une part déterminante du système de décision dans les Sociétés modernes, de la captation des pouvoirs politiques (« ploutocratie ») que lui attribuent, depuis Marx et Husserl, nombre de théories anticapitalistes, sans cesse renouvelées (cf. idéologie de l'inégalité expliquée par T.Piketty). En effet, ces dénonciations du capitalisme internationalisé, prolongées par des ambitions de réformes parfois plus transgressives (cf. campagne démocrate américaine de Sanders et Warren) entretiennent une défiance généralisée à l'égard de ces FMN. Il est vrai que « la privatisation de leur réussite et la nationalisation de leurs échecs » a de quoi choquer et interpeler. Les grandes firmes, « *too big to fail* », savent se positionner comme des agents relais ambivalents des États, qu'ils soient chinois (Huawei) ou occidentaux (GE, Airbus...). Et, elles savent se montrer ingrates quand elles le peuvent et heureuses d'avoir le contribuable en assureur de dernier ressort en cas de problème ou de crise.

En somme, la dimension géopolitique croissante des entreprises ne peut s'appréhender qu'en distinguant bien la grande diversité de « leur rapport au monde » et de leur « rapport aux Etats », et en reconnaissant qu'il n'existe pas, dans cette sphère de regroupement tutélaire ou d'organisations, une typologie unique et évidente, si ce n'est celle issue des cultures nationales d'origine, des régimes juridiques dont elles ressortent et des idéologies qu'elles revendiquent au gré de leurs leaderships, souvent très personnalisés. ■

OBSERVATOIRE BUSINESS & GÉOPOLITIQUE

L'ENTREPRISE EST-ELLE DEVENUE UN ACTEUR QUI ORIENTE L'ÉVOLUTION GÉOPOLITIQUE ?

Par **Patrick D'Humières** / Directeur de l'Académie durable internationale

AVRIL 2020

Un observatoire du

PROGRAMME GÉOPOLITIQUE ET ENTREPRISES

Sous la direction de Sylvie MATELLY, directrice de recherche à l'IRIS (matelly@iris-france.org)

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org